

APRÈS SIX MOIS DE TRAVAUX
Une nouvelle
place de l'Église





L'accueil de la mairie est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 8h à 18h non stop.

Le procès verbal intégral des séances du conseil municipal peut être consulté en mairie.

L'ActUchaud est distribué dans les boîtes aux lettres mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est mis à disposition dès la fin de la distribution à la mairie. Si vous désirez le recevoir par courriel, écrivez-nous à : communication@ville-uchaud.fr.

Prochain numéro de L'ActUchaud : juin 2016

ActUchaud. Magazine bimestriel de la ville de Uchaud

Hôtel de ville, 144, avenue Robert de Joly – BP 24 30620 Uchaud

Téléphone mairie :

04 66 71 11 75
accueil@ville-uchaud.fr

Directeur de publication : Maryan BONNET, maire.

Responsable de la rédaction : Christelle Bourret

Rédaction : Service communication.

Crédit photos : mairie, C. Jullian, J.-C. Seigneuret, J.-L. Gaillard

Tirages : 2 300 exemplaires.

Impression sur papier recyclé : Horizon SAS

Dépôt légal : à parution

Sommaire

1 Édito

CARNAVAL

2 Un franc succès

VIE MUNICIPALE

CONNAITRE LES RISQUES

4 Les élus visitent Syngenta

CONSÉCRATION

4 L'évêque de Nîmes dédicace l'autel de l'église

COMMUNICATION

5 Élaboration et budget du magazine municipal

SÉCURITÉ

6 Non, Uchaud n'est pas en « zone de sécurité prioritaire »

SÉCURITÉ BIS

7 La carte de la protection citoyenne

SÉCURITÉ TER

7 Un 4^e policier municipal au service de la commune

LES BONS GESTES AU BON MOMENT

8 Formation de futurs sauveteurs

ENTRETIEN

8 Le château d'eau révisé

9 Le conseil municipal du 25 février 2016

ACTION SOCIALE

TÉLÉ ASSISTANCE - PRÉSENCE 30

10 Prévenir les accidents domestiques

12

Inauguration de la place de l'Église



VIE ASSOCIATIVE

APEEU

14 Un premier trimestre animé

ASTTU

14 La nouvelle équipe dirigeante

ASU

15 Des chorégraphies sportives et festives

HANDBALL

15 Galette des rois

MOTO CLUB RED KNIGHTS FRANCE

15 A moto pour l'association « Retrouver Lucas »

TAEKWONDO CLUD UCHAUD

16 Nombreuses prestations et beaucoup de récompenses

ASSOCIATION LA PÉDALE D'ANTAN

17 Un programme chargé pour La Pédale d'antan et le club français du cyclo sport

CLUB DE L'AMITIÉ

18 40 ans du Club de l'amitié d'uchaud

CERCLE DE LA PENSÉE RÉPUBLICAINE

18 Abolition des privilèges

AMIS SANS FRONTIERES

19 La reine a été trouvée chez les tricoteuses

ANCIENS COMBATTANTS

19 Retrouvailles des anciens combattants d'Uchaud et de Gallargues

CULTURE

PEINTURE

20 La tauromachie de Manuela a séduit

MUSIQUE

20 Le Grand chœur alésien fait vibrer le temple

C'EST À SAVOIR

PRÉVENTION

21 La chenille processionnaire

22 Permanences et numéros utiles

FOCUS SERVICES TECHNIQUES

24 Les travaux

PAROLE POLITIQUE

Édito

C'est avec un immense plaisir que dimanche 20 mars j'ai eu l'honneur en ma qualité de Maire d'inaugurer, en présence de très nombreux officiels et les membres du conseil municipal, la place de l'Église et l'avenue Robert de Joly. Que l'attente fut longue aux dires des anciens du village ! 10, 20, 30 ans ? Et bien maintenant

le chapitre se referme définitivement.

Depuis avril 2014 un travail formidable d'élaboration et de réflexion avec les élus de la commission des travaux ainsi que le bureau d'étude CAP ING aura permis de faire revivre ce lieu magnifique. C'est l'heure des remerciements et je tiens à saluer : les élus du groupe majoritaire qui eux ont cru depuis le début à ce beau projet pour faire revivre le cœur du village C'était surtout de notre part une grande promesse de campagne qui fait suite à d'autres réalisations promises comme le château d'eau, l'arrivée d'un distributeur bancaire dans la commune et la première tranche des travaux de rénovations des écoles

Remercier la patience, mais aussi l'accueil des riverains envers les ouvriers du chantier ainsi que laes familles Chazal et Van Peteghem qui ont refait leur façade pour être en harmonie avec notre place de l'église. Vos sourires, vos gestes simples



« C'était surtout de notre part une grande promesse de campagne. [...] Cela démontre juste que les projets et le travail de fond apportent bien souvent la joie et la satisfaction des administrés. »

au quotidien comme les cafés, les croissants ont surpris agréablement les entreprises.

Remercier les commerçants pour leur patience : certes il y a eu du bruit, oui nous avons eu des coupures d'eau de gaz ou d'électricité mais le résultat est là.

Remercier les entreprises et leurs hommes qui ont toujours répondu présents même dans l'urgence comme vous avez pu le constater. En effet, ils n'ont pas hésité à venir le dimanche pour venir travailler. Mis à l'honneur dans la salle multiculturelle le jour de l'inauguration, je réitère ici mes remerciements.

Remercier la paroisse catholique, le père German Niño et Marie Betty pour avoir organisé la cérémonie religieuse du dimanche des rameaux en invitant Mgr Wattebled évêque de Nîmes qui a béni le parvis de notre église.

Et enfin remercier tous les uchaudoises et

Uchaudois pour leurs messages de soutien et leurs félicitations qui nous ont tous beaucoup touchés.

Cela démontre juste que les projets et le travail de fond sur la commune apportent bien souvent la joie et la satisfaction des administrés.

Notre village est en marche, notre commune garde et gardera encore très longtemps son esprit clocher.

Les objectifs pour 2016 sont simples : continuer à embellir et à structurer notre commune. Dès le mois de juin, le projet de la cave coopérative démarrera et en septembre nous créerons et ouvrirons une classe supplémentaire à l'école maternelle.

Une équipe soudée et déterminée m'entoure pour continuer de bâtir le projet du Uchaud de demain.

Vous pouvez compter sur ma détermination tout en respectant mon engagement de campagne de ne pas augmenter les impôts. Ce fut le cas en 2014 et 2015 ; il en sera de même en 2016.

Ensemble regardons l'avenir c'est cela l'esprit village.

Maryan Bouvet

Maire de Uchaud.

Vice-président de la communauté des communes Rhône-Vistre-Vidourle

CARNAVAL

Un franc succès

Le carnaval de la commune a fédéré plusieurs centaines de personnes ce samedi 19 mars. Initié par la commune et organisé par Virginie Vincent, élue, en collaboration avec l'association des parents d'élèves (APEEU) et de l'association de la jeunesse uchaudoise, ce carnaval fut animé par la peña « la vidourlenque » qui entraîna grands et petits déguisés tout au long des rues d'Uchaud. Le départ fut donné sur le parvis de la mairie où des sachets de confettis furent distribués par les parents d'élèves. Encadrés par la police municipale, et certains élus, tous les carnavaliers suivirent Madame carnaval, réalisée par l'école maternelle, qui prit la tête du cortège, un cortège fermé par un « minion » réalisé par le centre de loisirs. Les 2 grosses têtes montées sur des chars conduits par des employés municipaux sillonnèrent la commune pour arriver sur la place de la salle multiculturelle afin que Madame Carnaval soit jugée. Après la lecture des sentences écrites par l'école élémentaire, Madame Carnaval fut brûlée sous les applaudissements de la foule. Cet autodafé fut suivi d'un goûter offert aux 380 enfants par la municipalité ainsi que d'une boum party animée par le DJ Pierrick Menras. Les plus grands eurent droit à une soirée digne d'une véritable discothèque en la salle multiculturelle dès 20h00.





CONNAITRE LES RISQUES

Les élus visitent Syngenta

A l'initiative du 1^{er} adjoint Daniel Pujolas , 11 élus sont allés visiter l'usine chimique Syngenta d'Aigues Vives pour découvrir ses activités et ainsi, appréhender les risques pour notre commune en cas d'incident. En effet, cette usine souhaitait communiquer avec les élus des communes avoisinantes pour leur expliquer leurs efforts entrepris pour la sécurité des usagers en matière de gestion du risque.

Le briefing d'1/2 heure du directeur logistique de l'usine Michel Kaszuba permet de découvrir les activités phytosanitaires de ce groupe international qui prépare des pesticides, des herbicides, et des fongicides. Toute cette gamme de produits est étudiée et réalisée à partir d'enquêtes faites auprès des agriculteurs. En effet, l'étude des sols, des climats, des cultures spécifiques rentre dans l'organisation de l'agriculture raisonnée du XXI^e siècle et permet d'adapter les substances chimiques à appliquer aux nuisibles. Bien entendu, ces études portent sur le respect de l'environnement pour qu'il soit le moins impacté possible.

Au vue de ces activités chimiques, l'usine Syngenta est classée « Seveso II ». Les risques d'accidents graves peuvent, selon les modélisations, impacter les communes de Gallargues le Montueux, Mus et Aigues-Vives. Selon les vents dominants Uchaud



semble être à l'abri des conséquences d'un accident chimique mais ceci reste bien théorique. C'est pour cela qu'au cours du mois de janvier, la sécurité civile et les pompiers ont fait des exercices de confinement à l'école élémentaire afin de sensibiliser les enseignants et les enfants à un possible risque chimique.

Une visite instructive qui a permis de sensibiliser nos élus au risque de pollution accidentelle chimique et ses moyens de traitement et de prévention. Une usine où, malgré tout, de nombreux verrous sécuritaires existent. Au-delà des élus, c'est le public qui sera convié à une opération porte ouverte de Syngenta au mois de mars, au cours de la semaine de la science qui permettra à tout un chacun d'apprécier les efforts faits par cette usine.

Au cours du mois de janvier, la sécurité civile et les pompiers ont fait des exercices de confinement à l'école élémentaire afin de sensibiliser les enseignants et les enfants à un possible risque chimique.

CONSÉCRATION

L'évêque de Nîmes dédicace l'autel de l'église

En ce début d'année, les catholiques d'Uchaud, Vestric, Bernis, Aubord et Milhaud étaient conviés à un événement remarquable pour une église, à savoir la dédicace de l'autel de l'église Saint Paul d'Uchaud. La mairie, détentrice des murs de l'église avait en effet prit l'initiative de refaire l'autel existant qui tombait en ruine ainsi que le sol du chœur.

L'autel, une réalisation en pierre de taille confectionnée par Serge Llorca, se devait d'être consacré avant que les prêtres ne puissent officier dessus.

C'est donc l'évêque de Nîmes, Robert Wattedled associé au vicaire général Bernard Fougères , aux curés Maurice Archet et German Niño qui firent le déplacement pour procéder aux cérémoniaux de cette dédicace en ce samedi 16 janvier au soir. Tout d'abord, l'évêque aspergea l'autel avec de l'eau bénite, le oint au Saint Chrême puis l'encensât avant qu'il ne soit recouvert des ornements religieux propres à l'eucharistie comme une nappe en satin, 2 cierges et le lutrin pour la bible. Le moment le plus remarquable et qui donne toute sa valeur à cette manifestation religieuse fut, sans aucun doute, la dépose dans le tombeau d'autel d'une relique de Saint Jean XXIII. Le tombeau d'autel est une petite niche incluse dans le plateau de l'autel qui permet la dépose des reliques et qui est ensuite scellée.

Ainsi consacré, l'autel de l'église d'Uchaud put recevoir l'eucharistie et servir désormais la communauté catholique du district de Milhaud. La messe donnée à cette occasion suscita l'enthousiasme



des fidèles à l'image de la chorale paroissiale dirigée par Jean-Marie Borelly qui est animée par Marie Betty et Renée Clavel. Francis Clavel, quant à lui, fit don d'une magnifique croix en métal travaillé qui est suspendu au-dessus du chœur ainsi que les 2 ambons en fer forgé.

Une cérémonie émouvante et unique en son genre que Maryan Bonnet, maire et Daniel Pujolas, son 1er adjoint suivirent avec attention au 1er rang des fidèles et qui se termina par le verre de l'amitié à la maison des associations.

La commune finança ce projet à hauteur de 4410 €, 3360 € ayant été pris en charge par l'évêché qui en profita pour restaurer la sonorisation de notre belle église.

COMMUNICATION

Élaboration et budget du magazine municipal

Le bulletin municipal par définition est l'outil de communication dont une ville se sert pour transmettre des informations. Les articles contenus dans cet organe de presse peuvent aborder différents sujets comme la vie municipale, les associations, la culture... L'élaboration du bulletin municipal de Uchaud est une des missions de la commission communication dirigée par Christelle Bourret en collaboration avec Jean-Louis Gaillard.

Depuis quelques temps, la commission communication a choisi de diffuser un bulletin bimestriel afin de permettre une meilleure vision des événements passés et à venir pour les citoyens uchaudois. Elle tient également à vous expliquer le déroulement de sa création. Les textes et photos de chaque intervenants (élus, associations...) sont transmis au service communication avant une date butoir afin d'élaborer un « chemin de fer ». Ensuite la maquette appelée communément « Bon à Tirer » (BAT) est réalisée. Jusqu'au mois de janvier 2016, c'était Sophie Fabre qui faisait la mise en page du bulletin. Mais suite à son départ, la mairie a dû faire appel à une société de graphisme afin de répondre au be-

soin. Pour cela la mairie a contacté trois entreprises afin qu'elles élaborent un devis. Les devis ont ensuite été étudiés et c'est la société Graphite de Montpellier qui a obtenu le marché pour un montant annuel maximum de 5040 € HT. Ce service assure la mise en page des documents et l'agencement des photos selon des critères définis par nos soins. Cette étape franchie, le BAT est ensuite transmis à l'imprimeur pour impression et livraison. Concernant le choix de l'imprimeur un appel d'offre a été lancé le 23 juillet 2015. L'ouverture des plis a eu lieu le mardi 25 août 2015 en présence de Joffrey Léon, Daniel Peytavin, Annie Domas, Eve Sioly, Christelle Bourret, Daniel Pujolas, Didier Jammy, Sophie Fabre et Nathalie Amaro. Trois sociétés y ont répondu : Horizon à Géménos (13), Com d'Api à Uchaud (30) /JF Impression à Montpellier (34) et Impact imprimerie à Saint Gely du Fesc. La commission d'appel d'offres s'est à nouveau réunie le mercredi 2 septembre 2015 afin de procéder à l'analyse des offres. Étaient présent : Joffrey Léon, Daniel Peytavin, Annie Domas,

Eve Sioly, christelle Bourret, Daniel Pujolas, Didier Jammy, Jean-Louis Ettinger, Sophie Fabre et Nathalie Amaro. Suite à la délibération de la commission, la société Horizon a obtenu le marché pour un montant annuel TTC de 7854 € maximum. La distribution est ensuite assurée par les services de la mairie afin que chaque administré puisse trouver son bulletin municipal dans sa boîte aux lettres. Si malgré toute l'attention portée à la distribution vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à le signaler en mairie. Nous espérons bien sûr, qu'il réponde à vos attentes car c'est un outil de communication et de proximité indispensable à la vie de la commune. Au-delà de l'aspect informatif, ce magazine est aussi un vecteur social pour les personnes les plus isolées. Il permet de vous informer sur : la vie municipale et associative de Uchaud, les personnes que l'on peut y rencontrer, les coins que l'on redécouvre, les anecdotes sur l'histoire de notre village et on se rappelle pourquoi il y fait bon vivre...



DÉPART

Margot Marquez a de grands projets

C'est sous la mandature de Christian Eymard que Margot Marquez est entrée au service de la mairie le 1^{er} septembre 2001. Occupant un poste à l'accueil, elle bascula rapidement à la communication. C'est là qu'elle jugea opportun de créer un bulletin retraçant la vie municipale et celle des associations du village. Un bulletin municipal qui est devenu une institution bimensuelle dans lequel tout le monde peut puiser des informations officielles et le programme des festivités à venir. Ayant fait ses preuves à la communication, elle occupa un poste au CCAS où elle assurait les permanences et s'occupait de la préparation des diverses animations pour les personnes âgées. Elle a pris une disponibilité d'un an pour préparer un projet professionnel qui lui tenait à cœur. Nous lui souhaitons bonne chance.

SÉCURITÉ

Non, Uchaud n'est pas en « zone de sécurité prioritaire »

Suite à la distribution du tract du groupe minoritaire Uchaud Avenir dirigé par M. Joffrey Léon, je voudrai apporter un démenti et rétablir la vérité sur les propos mensongers exprimés par M. Christian Plessard qui a rallié ce groupe d'opposition mais qui s'exprime sous la bannière de son appartenance politique Front national – Rassemblement Bleu Marine. En effet, dire que notre village « Uchaud » se situe en « Zone de sécurité prioritaire » et bénéficie des renforts de la gendarmerie nationale liés à ces créations est un énorme mensonge qui serait la conséquence d'un taux de délinquance élevée. Ces zones ont été définies par le gouvernement et regroupent des villes ou quartiers répertoriés difficiles sur notre territoire national. Pour rappel, celles concernant les alentours immédiats d'Uchaud se situent à Vauvert, Saint-Gilles et les quartiers Chemin-Bas d'Avignon et Mas-de-Mingue sur la commune de Nîmes pour le Gard. Je peux vous dire que ces zones créées en trois vagues ont vu le jour dès juillet 2012 par le gouvernement actuel. Tout ceci est vérifiable en consultant les différents sites se référant aux ZSP sur le territoire national ainsi que sur les sites des services de l'Etat ; tous les quartiers ou villes concernés par cette mesure y sont recensés. Je vous invite donc à les consulter afin de vous assurer

par vous-mêmes des énormités relatées dans ce tract. Tout ceci pour vous dire qu'Uchaud ne figure nullement dans cette liste des communes ou quartiers référencés en ZSP.

La sécurité est l'affaire de tous

Où veut-on en venir, que veut-on faire croire aux uchaudois ? Veut-on les terroriser ? Je ne comprends pas ces attitudes mensongères émises par une personne ne connaissant pas du tout les nominations des villes ou quartiers en ZSP et voulant mettre à jour des raisons de la diminution de la délinquance par une allusion tout à fait utopique. Je ne pense pas que les uchaudois soient dupes. La sécurité est l'affaire de tous et nous devons œuvrer tous ensemble pour faire diminuer encore cette délinquance qui est un fléau national ; je tiens également à remercier les référents de la participation citoyenne pour leur implication dans le dispositif (voir ci-contre la carte des référents implantés dans leur quartier de référence). Vous pouvez les contacter à tout moment pour tout problème lié à la sécurité ou aux incivilités. De plus, il a été prouvé par des statistiques que les périphéries de ces zones sont les plus exposées pour une augmentation de la délinquance, et oui cela est une certitude. Les ZSP, vu les moyens mis en place sur ces zones voient une nette baisse

« Je confirme la baisse de la délinquance sur notre commune pour l'année 2015. Cette baisse est le fruit d'une collaboration entre les services PM-PMI et la gendarmerie nationale »

de la délinquance due effectivement à des renforts de gendarmerie sédentarisés sur ces lieux. Mais en aucun cas, Uchaud dont la compétence territoriale est assurée par la brigade de Bernis, n'a bénéficié de tels renforts.

Pour information, cette brigade territoriale est devenue autonome l'année dernière. Elle est rattachée à la compagnie de gendarmerie de Vauvert mais ne bénéficie pas d'effectifs supplémentaires liés au renforcement des ZSP. En France, un organigramme existe et toutes les brigades sont rattachées à une compagnie qui elle-même est rattachée à un groupement dans chaque département. Je tiens à préciser que l'augmentation de la présence de la gendarmerie sur notre village est effective mais n'est en aucun cas liée à un classement en ZSP de notre commune. J'en profite pour mettre en exergue la complémentarité des différents services (gendarmerie nationale, police municipale intercommunale, police municipale) assurant notre sécurité en collaborant ensemble suivant leurs prérogatives. Peut-être que l'amalgame est facile à faire pour procéder à de tels mensonges mais la sécurité est et restera une priorité pour notre commune qui va remplacer son système de vidéo-protection actuel et en augmenter la capacité par l'implantation de nouvelles caméras. La police municipale va passer dès le 1^{er} mars 2016 à 4 agents et va se poursuivre par le recrutement d'ASVP.

En conclusion et conformément à ce qui a été annoncé lors des vœux de monsieur le maire, je vous confirme la baisse de la délinquance sur notre commune pour l'année 2015. Cette baisse est le fruit d'une collaboration entre les services PM-PMI et gendarmerie nationale se traduisant par une présence plus importante sur Uchaud facilitant la prévention de la délinquance.

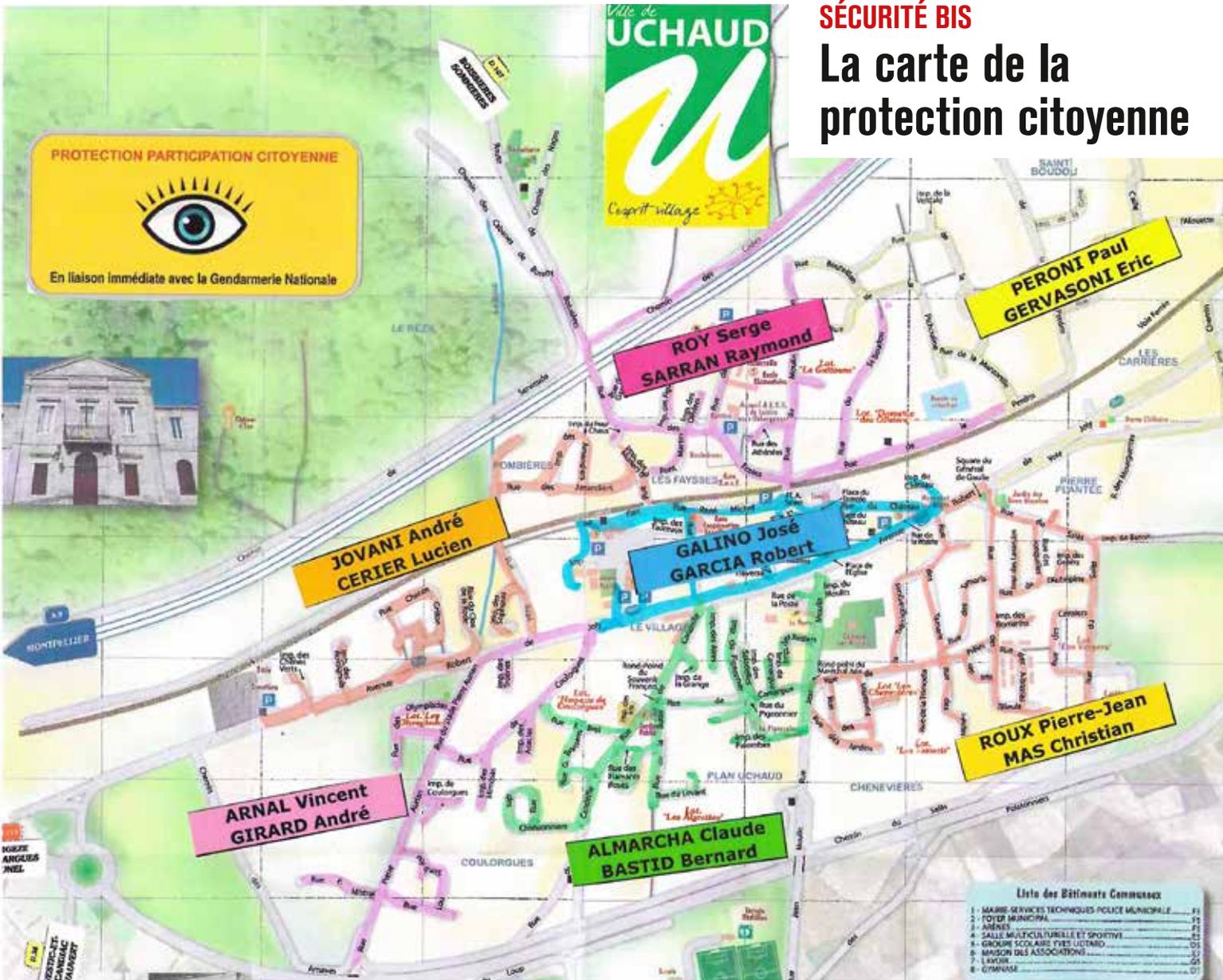
Didier Jammy, adjoint à la sécurité

SÉCURITÉ BIS

La carte de la protection citoyenne

SÉCURITÉ TER

Un 4^e policier municipal au service de la commune



Désireux de renforcer ses effectifs, la municipalité a accueilli ce mercredi 2 mars un nouveau policier municipal. Christophe Marrosu 32 ans, nous arrive tout droit de la police nationale dans laquelle il a fait ses armes en travaillant à Rodez (Aveyron) et dans la banlieue parisienne. Ayant de la famille dans le Gard, c'est tout naturellement qu'il s'est laissé séduire par ce poste de policier municipal à Uchaud où il a déménagé. Sous les ordres de Myriam Fosset et sous la houlette de l'adjoint à la sécurité Didier Jammy, il aura à cœur de remplir sa mission après avoir fait sa formation de 6 mois à Montpellier. C'est donc un 4^e policier municipal qui vient renforcer la sécurité de la commune en attendant l'arrivée d'ASVP.



LES BONS GESTES AU BON MOMENT

Formation de futurs sauveteurs

Suite aux attentats du mois de novembre à Paris, force fut de constater la carence des personnes qui avaient une notion de secourisme de guerre qui auraient pu éviter de nombreux décès. C'est pourquoi le ministère de l'intérieur a lancé une directive à tous les acteurs de soins et de formation sanitaire (Croix Rouge, sécurité civile, pompiers, Croix Blanche...) pour que soit programmée une formation aux gestes qui sauvent.

C'est la Croix Blanche Gard qui s'est occupée de cette formation pour Uchaud ce samedi 27 février. 2 groupes de 20 personnes se succédèrent au foyer afin de bénéficier des enseignements des formateurs Michel Faivre (président de la Croix Blanche), Pascal Vaglio et Stéphane Paicifico sous le regard de l'adjoint à la sécurité Didier Jammy.

Alerte !

Le thème de cette formation était bien comment « réagir en cas d'attaque terroriste ? ». « S'échapper, se cacher, prévenir » furent les mots d'introduction de cette séance de formation. Des comportements salvateurs qui éviteront qu'il y ait des victimes supplémentaires si l'impensable arrivait. Après avoir donné l'alerte sur les numéros de téléphone d'urgence (112, 15, 17, 18) les victimes devront être dégagées et mis en condition pour être évacuées sur les hôpitaux. La position latérale de sécurité, la mise en place de points de compression ou de garrots, le massage cardiaque externe furent abordés



successivement auprès des apprentis secouristes. Les défibrillateurs (mairie, stade, gymnase, voiture de police municipale pour Uchaud) pourront être mis à contribution le cas échéant. Une mise en pratique de ces gestes toute la journée permet à chacun d'appréhender un peu mieux le domaine de l'urgence vitale notamment en démystifiant le garrot qui sera un mal nécessaire devant une attaque terroriste d'ampleur.

Une formation complémentaire sera assurée par M. Faivre de la Croix Blanche le 23 avril au foyer. Prendre contact au 06 03 53 17 00

ENTRETIEN

Le château d'eau révisé

Mars 2015, prenait fin la réfection nécessaire du réservoir d'eau semi enterré sis au lieu-dit « Le rézil » de la commune d'Uchaud. Travaux qui ont nécessité de refaire l'étanchéité de la toiture, l'intérieur du réservoir, passer un produit complètement étanche à base de résine, réhabiliter toute la canalisation en inox et remplacer une pompe à variation sur le forage n° 2. Un an après la fin des travaux, le Code de la santé publique (CSP) prévoit que le réservoir soit vidé, rincé, désinfecté chimiquement et mécaniquement, et cela chaque année. Aussi le mercredi 2 mars, la Lyonnaise des Eaux, et Suez Eau de Calvisson, représentées par Patrick Vantaggi, technicien, accompagné de 3 stagiaires, sont venus inspecter et nettoyer le réservoir. Après l'avoir vidé la veille (d'une capacité de 850 m³, consommation journalière), ils ont procédé à son rinçage par un nettoyage à haute pression, avant de pulvériser l'intérieur d'un désinfectant liquide agréé par le ministère de la Santé. Une demie heure plus tard, ils ont effectué un dernier rinçage total du réservoir, d'où ils ont expulsé un léger dépôt de calcaire. Le remplissage du réservoir fait, Vantaggi Patrick explique « qu'un prélèvement bactériologique sera fait pour vérifier la qualité de l'eau ». Rendez-vous dans un an, pour le prochain nettoyage.



Points sur le conseil municipal du 25 février 2016

1. Réfection à l'identique du cadran solaire de la tour de l'horloge de l'église Saint Paul.

Le cadran solaire de la tour de l'horloge de l'église d'Uchaud présente une spécificité rare et complexe, liée au chemin royal emprunté par la poste qui passait au pied de l'église. Inscriptible à l'inventaire des cadrans de France, sa restitution peut permettre une exploitation touristique et pédagogique. En très mauvais état de conservation et de lecture, il avait été complètement supprimé lors de la restauration de la façade de l'église à la fin du XX^e siècle. Mais grâce aux photos d'époque, la restitution en est possible à l'identique. Conçu à l'origine (entre 1840 et 1870) la commune souhaite procéder à une restitution à l'identique. Un dossier présentant le projet sera envoyé à La Fondation du Patrimoine. S'il est recevable, elle délivrera alors le label Fondation du patrimoine au projet qui permet de lancer une souscription publique auprès du public et des entreprises ouvrant droit à défiscalisation. La Fondation du Patrimoine reçoit les dons directement et envoie les reçus directement aux souscripteurs. L'appel aux dons figure sur le site de la délégation régionale avec une possibilité de paiement en ligne. La souscription ouverte après obtention du Label sera close à la réception des travaux. Les sommes collectées par cette souscription seront reversées à la commune moins 6 % de frais de gestion. Ces sommes viennent diminuer la part restant à la charge de la commune après obtention éventuelle de subventions complémentaires. Montant estimatif des travaux H.T : 5474 €.

2. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.

Monsieur le Maire expose au conseil que dans le cadre de la réhabilitation de la place de l'Eglise, la municipalité souhaite poursuivre la mise en valeur du patrimoine de la commune, notamment l'horloge et le clocher

de l'église par le biais de jeux de lumières (éclairages LED). Afin de mettre en action ce projet, il convient de procéder à la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès du sénateur M. Jean-Paul Fournier. Pour information, le montant des travaux est estimé à 8970,50 euros H.T. (voir devis) La demande de la subvention sollicitée est de 5000 euros.

3. Engagement collectif avec le Syndicat mixte des nappes Vistrenque et Costières pour l'entretien alternatif des espaces sportifs - Réalisation d'une étude diagnostic des pratiques de maintenance.

La commune de Uchaud souhaite s'associer à la démarche portée par le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières pour supprimer l'usage des pesticides. Dans ce cadre, le Syndicat fédère les collectivités de son territoire pour s'engager collectivement dans l'entretien alternatif des espaces sportifs. Cette étude a pour objectif de limiter le recours aux intrants (herbicides, insecticides, fongicides et engrais) sur l'ensemble de l'espace sportif géré par la commune, y compris par un sous-traitant. Elle s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Cette étude, réalisée par un bureau d'études, comprendra un volet économique d'eau et réduction de l'apport d'engrais. Ce projet sera porté par le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières. Il sollicitera les aides publiques, avancera la totalité des frais et sollicitera la commune de Uchaud pour le versement de la part non subventionnée. Montant Total du projet : 5 835,00 €.

4. Adoption des 2 rapports annuels 2014 sur la gestion, le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif (RPQS 2014).

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales

impose, par son article L.2224-5, la réalisation de 2 rapports annuels sur le prix et la qualité du service public pour : - Le service de l'eau potable - Le service d'assainissement collectif. Monsieur BEAGHE, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé ces 2 projets de rapports avec l'aide de nos services. Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et font l'objet d'une délibération. Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Il est rappelé que les rapports présentés concerne les services exploités en affermage par la Lyonnaise des Eaux pour les contrats de délégation de service public ayant pris effet le 1er janvier 2013 pour une durée de 12 ans.

5. Création de deux emplois permanents de catégorie C.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que compte tenu des nécessités de services, du projet de restructuration et de déploiement des services administratifs et de la police municipale de la collectivité, il convient de procéder à : - La création d'un emploi administratif de 2e classe permanent à temps complet pour permettre à l'agent titulaire, actuellement en poste sur les finances et l'urbanisme, de se consacrer pleinement au service urbanisme. - La création d'un emploi de gardien de police municipale considérant la sécurité urbaine comme un axe primordial d'amélioration du cadre de vie. Monsieur le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc aux membres du conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

6. Adoption de la déclaration de projet pour la réalisation de logements sociaux aidés sur la commune important mise en compatibilité du POS.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée : Réseau Ferré de France (RFF) est propriétaire sur la commune d'une parcelle cadastrée AR68 d'une superficie de 11 574 m². Dans le cadre du contrat de performance Etat/RFF de 2008, RFF peut céder certains de ses terrains, « inutiles à l'activité » sous conditions particulières et notamment à des opérateurs bailleurs sociaux en vue de produire des parcs locatifs aidés dans les territoires. La collectivité n'est pas en mesure de produire des logements sociaux parce qu'elle ne maîtrise pas le foncier suffisant et compatible avec ce type d'opération. Pour autant elle soutient les initiatives visant à augmenter le parc locatif aidé, nécessaire à sa population avec des opérateurs publics ou privés, s'agissant là d'un enjeu d'intérêt général majeur. En application de l'article 55 de la Loi du 13.12.2000, dite SRU, la collectivité reverse au fonds d'aménagement urbain (FAU) une participation annuelle calculée à partir du déficit de logements sociaux constaté sur la base de 20 % des logements de la commune : augmenter le parc locatif aidé constitue un objectif prioritaire pour la commune. Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la procédure suivie et indique au conseil municipal qu'il faut désormais finaliser la procédure ainsi engagée.

7. Contrat de mixité sociale de la commune avec l'Etat - Autorisation de signature.

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté du 19 septembre 2014, Monsieur le Préfet du Gard a prononcé la carence de la commune de Uchaud au regard de la production de logements sociaux pour la période triennale 2011-2013. Puis par courrier du

17 décembre 2014, il a été notifié l'objectif de production pour la période 2014-2016 au titre de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). L'atteinte de ces objectifs nécessite de mettre en œuvre des outils juridiques, financiers et opérationnels. C'est dans cet esprit qu'une convention a été établie avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) signée en date du 26 août 2015. Le gouvernement a souhaité renforcer les démarches locales partenariales. C'est dans ce cadre, qu'il est proposé de signer avec l'Etat un contrat de mixité sociale. La commune de Uchaud doit atteindre 20 % des résidences principales au plus tard à la fin de l'année 2025. Au 1er janvier 2014 la commune compte 119 LLS soit 6,64 € des résidences principales. Le CCH prévoit qu'un objectif de réalisation de logements locatifs sociaux est fixé par périodes triennales, sur la base du nombre de LLS manquants pour atteindre les 20 € : - période 2014-2016 : au moins 25 € des logements manquants, - 2017-2019 : au moins 33 € - 2020-2022 : au moins 50 € - 2023-2025 : au moins 100 €. Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de mixité sociale.

Declaration de projet important mise en compatibilité du plan d'occupation des sols Projet de logements locatifs sociaux sur une friche RFF

Le conseil municipal a, par délibération en date du 25 février 2016, approuvé la déclaration de projet important mise en compatibilité du plan d'occupation des sols - projet de logements locatifs sociaux sur une friche RFF.



Christelle BLAIS
2e adjointe
Vice présidente
du CCAS

Pour tous renseignements sur les diverses actions et aides s'adresser au CCAS de la commune.
Permanences du CCAS :
04 66 71 70 17
ccas@ville-uchaud.fr
Mardi après-midi 14h00 – 17h30
Jeudi matin 9h00 – 12h30 sans rendez-vous.
Permanence de Mme Blais Christelle Adjointe aux affaires sociales le mercredi matin sur RDV.

TÉLÉ ASSISTANCE – PRÉSENCE 30

Prévenir les accidents domestiques



Dans un cadre préventif des chutes ou des accidents des personnes isolées, Corinne Costa est donc venue ce vendredi 22 janvier présenter ces nouveaux appareils qui viennent renforcer le tramage sécuritaire existant. Ces appareils pourront sauver des vies ou rompre la solitude de nos aînés par une simple pression sur une télécommande qu'ils porteront sur eux. L'achat par la mairie de ces appareils de téléassistance permet aux personnes âgées de bénéficier de ces appareils à moindre coût puisqu'ils n'auront à payer que l'abonnement. De plus, ces abonnements sont déductibles des impôts à hauteur de 50 % voire même pris en charge par l'APA, les mutuelles ou les caisses de retraite.

Ces appareils revêtent tout leur intérêt dans la prévention et l'assistance des accidents domestiques par le biais d'un réseau de solidarité. 3 personnes, dans l'entourage proche de la personne âgée, seront mises en mémoire de cette téléalarme et, à défaut, ce seront les pompiers qui se déplaceront en cas d'urgence. Pour contracter un abonnement ou signaler un problème technique, il vous faudra contacter Isabelle Brunel au CCAS 04 66 71 70 17 afin que Mme Bernadette constant, élue au CCAS, vienne constituer le dossier ou « présence 30 » au 04 66 70 50 20



Des abonnements déductibles des impôts à hauteur de 50 % voire même pris en charge par l'APA, les mutuelles ou les caisses de retraite.

SOLIDARITÉ**Une galette des rois appréciée**

La traditionnelle galette des rois du CCAS s'est tenue le vendredi 22 janvier à la salle multiculturelle et attira 87 convives qui s'apprêtèrent à passer une après-midi récréative. En l'absence de Christelle Blais, c'est le maire Maryan Bonnet qui s'adressa aux aînés pour leur réitérer ses vœux ainsi que ceux de tous les acteurs du CCAS. Après avoir remercié Francis Clavel pour le don au CCAS de 250 € issu de la dissolution de son association taurine, il rappela les projets déjà réalisés (distributeur de billets) ou en cours comme la place de l'église. Maryan Bonnet mit ensuite l'accent sur les futurs travaux de la cave coopérative. En effet sur le site de la cave coopérative, ce seront 27 logements qui verront le jour, logements dédiés en priorité aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Les autres logements seront attribués aux familles monoparentales ou aux jeunes uchadois aux revenus modestes, permettant ainsi une mixité générationnelle. Une bonne nouvelle en cachant une autre, Maryan Bonnet annonça les prochains forages de la société Nestlé Water sur la commune qui permettra très prochainement d'augmenter les revenus du village de façon substantielle.

C'est donc dans une ambiance festive que les galettes à la framboise ou les royaumes confectonnés par l'ESAT les chênes verts de Nîmes furent servis qui permit de connaître l'identité des reines et des rois du jour. Tibo, le chansonnier venu d'Alès, anima l'après-midi et tous retournèrent chez eux après avoir dansé sans retenue.

**LE PRINTEMPS DES AÎNÉS**

Le vendredi 22 avril 2016 à la salle multiculturelle « Printemps des Aînés » pour les personnes à partir de 60 ans et les adultes handicapés.

Les inscriptions auront lieu entre le 28 mars et le 15 avril 2016 à l'accueil pendant les jours et heures d'ouverture de la mairie.

LES PASSEPORTS ÉTÉ

Le partenariat avec la ville de Nîmes concernant le dispositif « Passeports été » est renouvelé pour 2016. Il offre aux jeunes de 13 à 23 ans, un large éventail d'activités culturelles et sportives pour 26,50 €.

Le passeport été, disponible à compter du 15 juin en mairie, bureau du CCAS, (jours et horaires de permanence du CCAS) est valable jusqu'au 15 septembre 2016. Pour le retirer, présenter sa carte d'identité, un justificatif de domicile, une photo et prévoir un chèque ou des espèces pour en régler le coût. Attention, seulement 20 « passeports été » seront mis à la vente par la commune.

PRÉVENTION**Franc succès pour la Mutuelle communale**

Au terme de 3 mois de mise en place, il est évident que la mutuelle communale a rencontré un franc succès tant à Uchaud qu'à la CCRVV. Cette mutuelle communale fut présentée au mois d'octobre 2015 par la 2^e adjointe en charge du CCAS, Christelle Blais. Elle est le fruit d'une concertation des 10 communes faisant partie de la Communauté de communes Rhône, Vistre Vidourle (CCRVV). En s'alliant et en faisant jouer la concurrence, elles ont pu négocier des contrats au plus juste avec différentes mutuelles. C'est au final la MGS (Mutuelle générale de santé) qui a été retenue pour offrir aux adhérents 3 types de contrats des plus attrayants.

Cette mutuelle communale s'adresse à tout le monde qu'ils soient actifs, retraités, salariés artisans ou commerçants et offre les garanties de base sans questionnaire de santé à remplir lors de l'adhésion. Effectif dès le 1^{er} jour et à vie, elle offre une protection juridique, le 1/3 payant national et une garantie obsèques

à hauteur de 1500 € minimum en fonction de l'option souscrite.

Forum de la santé

Le mutualiste aura aussi accès à un forum de santé en ligne sur internet (PSM) où il pourra poser toutes ses questions médicales à des médecins, pharmaciens, assistantes sociales ou même à des psychologues. Une manière efficace de démystifier une pathologie obscure pour le commun des mortels.

Vu les couvertures médicales proposées par la Mutuelle communale, ce sont finalement 49 foyers qui ont été séduits et qui ont souscrit un contrat à Uchaud. Attentive à la proximité, la mutuelle communale propose une permanence à la mairie où toutes les personnes peuvent rencontrer un conseiller sur rendez-vous mensuels dont les prochaines auront lieu jeudi 7 avril et jeudi 2 juin de 9h à 12h00.

Pour les personnes intéressées, ces contrats peuvent être souscrits au 04 66 22 76 69 ou en allant directement sur le site de la MGS.

RÉNOVATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

23 semaines... après

Après 23 semaines de travaux, nous découvrons notre belle place de l'Église et une avenue Robert de Joly restaurée qui ont été livrées avec 4 semaines d'avance. Agrémentée de barrières fleuries conçues et réalisées par nos services techniques, cette place de l'Église est mise en valeur par une fontaine bientôt en service et 2 oliviers centenaires auprès desquels il fera bon bavarder. La nuit, un éclairage indirect illumine cet espace rénové et met en valeur cette église du XII^e siècle. Pour restaurer au mieux l'authenticité du site, un superbe cadran solaire, répertorié par la Société astronomique de France sera réinstallé par un cadranier d'art à son emplacement d'origine sur la tour de l'horloge, dont les deux cadrans ont retrouvé leur lustre d'autrefois, grâce à la société Bodet. L'avenue Robert de Joly n'a pas été oubliée dans cette restauration du cœur du village. Son nouvel éclairage à LED, ses nouveaux trottoirs remis aux normes avec ses rampes d'accès PMR au niveau des commerces, son panneau d'information lumineux, sa nouvelle chaussée et ses ralentisseurs ainsi que des places de stationnement vont faciliter et sécuriser la vie quotidienne des Uchaudois dans le cœur historique de la commune. Cerise sur le gâteau, la rue Jean Moulin a été restaurée en créant des nouveaux trottoirs, ainsi que la rue de la Mairie et la rue du Château – angle rue de la Mairie où il a été réalisé une mise en sécurité des piétons en installant une chicane et des trottoirs inexistant jusqu'alors.

Ces travaux ont été réceptionnés largement en avance grâce à des entreprises efficaces (Cap ING, Lautier Moussac, ASTP, Citéos, Sol Méditerranée, O'pure, W & Y BTP, et CMR marquage routier). Un grand merci à leurs équipes qui travaillaient parfois même le dimanche ! Bien entendu, il faut remercier les artisans, les riverains, les uchaudois pour leur patience au cours de ces travaux qui ont entraîné nombre de désagréments. André Jovani est remercié spécialement pour son don de la poulie du puits qui orne cette place de l'Église. Un ensemble architectural de premier ordre remis à neuf et conçu pour sécuriser le cœur historique du village qui a été inauguré ce 20 mars par le maire Maryan Bonnet en compagnie de Mgr Wattebled évêque de Nîmes et de nombreux officiels venus pour l'occasion.

Jean-Louis Ettinger, 3^e adjoint



La nouvelle place de l'église d'Uchaud, un ensemble architectural de premier ordre remis à neuf et conçu pour sécuriser le cœur historique du village.



APEEU

Un premier trimestre animé

Le 1er trimestre 2016 est terminé et il a été bien animé! Le 8 janvier, nous avons offert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire d'Uchaud les traditionnelles galettes des rois. Nos lotos du 17 janvier et 6 février ont remporté un franc succès! Aussi nous remercions tous les participants: les personnes venues jouer, les commerçants pour leurs bons d'achat et lots offerts, les parents pour leurs dons, les parents volontaires et la municipalité. Nous avons également participé au carnaval du 19 mars organisé par la mairie, que ce soit pour la confection de sachets de confettis ou la distribution des goûters.

Pour la fin de l'année scolaire, nous organiserons les kermesses qui auront lieu le 17 juin (maternelle) et le 24 juin (élémentaire) avec de nombreux stands de jeux, des structures gonflables ainsi qu'une restauration sur place. Nous vous y attendrons nombreux! Parents! Le pôle maternelle étant déficitaire en membres pour la prochaine rentrée scolaire ou si vous souhaitez aider le pôle élémentaire qui vous accueillera avec bienveillance, n'hésitez pas à rejoindre notre sympathique équipe! Vous pouvez nous contacter par mail à apee30@yahoo.fr ; ou sur notre page facebook www.facebook.com/apee30/

Nous organiserons les kermesses de fin d'année scolaire le 17 juin à l'école maternelle et le 24 juin à l'école élémentaire.

ASTTU

La nouvelle équipe dirigeante

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 6 février, l'association de tennis de table de Uchaud (ASTTU), est heureuse de vous présenter la nouvelle composition de son équipe dirigeante : Isabelle Herbouze, présidente ; Christine Goncalves, trésorière ; Emmanuel Boll, trésorier adjoint ; Franck Trompat, Sébastien Demetre, Arne De Smet, Laurent Gosselin, Jean-Luc Mary et Jimmy Vella, membres actifs. Nos joueurs continuent, grâce à leur ténacité et investissement à plus qu'honorablement représenter les couleurs uchaudoises, tant au niveau départemental que régional. Parallèlement à cette pratique compétitive, la pratique loisirs (entraînement dirigé et/ou pratique libre) de notre sport est toujours en plein essor dans l'association, et des sessions de ping féminin ont également débuté. N'hésitez pas à pousser les portes du gymnase et à nous rejoindre... Enfin, n'oubliez pas la quatrième édition de notre vide grenier, organisé le dimanche 12 juin 2016 (en attente de confirmation), sur le parvis de la salle multiculturelle. Des informations vous seront très vite apportées. Nous vous y attendons nombreux !

06 23 42 73 16 / asttuchaud@yahoo.fr





ASU

Des chorégraphies sportives et festives

Après 6 semaines de répétitions intenses, des Shrek tout-vert, à l'instar de Céline notre présidente, et des Minions tout-jaune, à l'instar de Valérie notre prof zumba, ont présenté pas moins de 5 chorégraphies lors du carnaval de la Zumba Kid. Carnaval suivi comme il se doit d'un goûter à déguster sur place. Les adultes ont préféré la sagesse d'une traditionnelle galette, partagée à l'occasion de l'assemblée générale du club. De quoi allier sportivité et festivité pour le bonheur de tous. L'ouverture d'un cours de Pilate, en début d'année, le mardi soir, a attiré de nouveaux adhérents. Cette création est un vif succès pour l'association et vient renforcer les bases déjà solides du club.

N'hésitez pas à venir tester, essayer, voire découvrir nos cours. Pour tout renseignement, Céline se tient à votre disposition et se fera une joie de vous aiguiller.



HANDBALL

Galette des rois

Le Sporting club handball uchaudois partageait la galette des rois avec tous ses licenciés et amis, samedi 30 janvier, au gymnase. Devant plus de soixante personnes, adultes et enfants confondus, David Martinez a fait ressortir les bons résultats du club et l'entente parfaite qui y régnait avant d'annoncer qu'il quitterait ses fonctions de président en fin de saison, tout en y restant entraîneur. David Martinez a débuté comme entraîneur de handball en 1994, à Vauvert puis Vergèze. Il créera l'Uchaud sporting club en février 2004. Il y assurera les fonctions de président et entraîneur pendant douze années consécutives. Slimen Kara, président du Vergèze handball a salué le travail de son homologue que son ami David a apporté au club, en créant notamment l'entente des deux clubs pour les U15 et U18. Puis vint le tour de Christelle Blais, 2e adjoint de la commune, de féliciter le président pour le travail accompli auprès de la jeunesse et les bons résultats rapportés, avant que David Martinez, touché par tant d'éloges et que sa modestie ne soit mise à mal, invite toutes les personnes présentes à partager avec lui le verre de l'amitié.

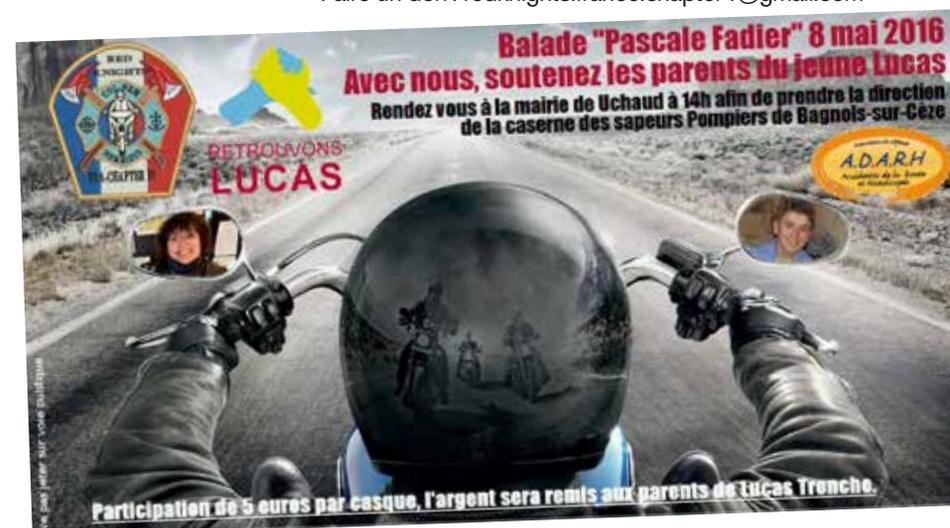
David Martinez a fait ressortir les bons résultats du club.

MOTO CLUB RED KNIGHTS FRANCE A moto pour l'association « Retrouver Lucas »

L'association organise le 8 mai 2016 à 14h00 au départ de la mairie d'Uchaud, une balade en faveur de Lucas, jeune adolescent disparu le 18 mars 2015 à Bagnols-sur-Cèze. Une participation de 5 euros serait souhaitable par casque. Bien sûr chacun donne ce qu'il souhaite ! Nous sommes un moto club pompier et nous avons le même esprit que lors du passage chez vous pour les calendriers. Cette somme qui sera remis intégralement à l'association : « Retrouvons-Lucas ». Si cette action vous tient à cœur mais que vous ne pouvez pas y participer : faites un don* ! Attention, tous les participants à cette balade devront respecter le code de la route, engager leurs responsabilités personnelles et les lois en vigueur.

www.retrouvons-lucas.fr

*Faire un don : redknights.france.chapter4@gmail.com



TAEKWONDO CLUD UCHAUD

Nombreuses prestations et beaucoup de récompenses



Le 20 décembre 2015 : Coupe de Noël à Béziers pour les enfants de 6 à 12 ans. Les épreuves suivantes les attendaient : coup de pied sauté, combat sans touche et parcours. Non seulement ce dernier était chronométré mais il y avait aussi plusieurs obstacles sur cette épreuve. Sept enfants ont participé à cette compétition et n'en sont pas revenus bredouille. Nous les félicitons pour leur courage et leur résultat, trois médailles d'or, une médaille d'argent et trois médailles de bronze.

Le 16 janvier 2016 : afin de donner toutes les chances à nos licenciés et licenciées, Nicolas et Johanna avaient organisé un petit stage pour une meilleure préparation pour le passage de grade qui avait lieu à Boisseron. Plus d'une vingtaine de participants ont pu assister à cette journée.

Le 17 janvier 2016 : stage regroupement Gard combat au stade des Costières à Nîmes qui a rassemblé une soixantaines de licenciés dont huit du club.

Compter jusqu'à 10... en coréen

Le 24 janvier 2016 : premier passage de grade à Boisseron pour une cinquantaine de participants Comme à l'habitude de nombreuses épreuves les attendaient sur diverses aires. Pour les ados/adultes : poomsé, terminologie en français et en



coréen, Ho Shin Soul, pas combat, grand écart et enfin combat avec et sans plastron ce qui implique avec ou sans touche. Pour les plus petits il y avait la chanson reprenant certains terme de base pour décrire les techniques du taekwondo, savoir non seulement compter jusqu' à dix en coréen mais aussi nouer sa ceinture, combat sans touche, poomsé. Tous peuvent être satisfaits de leur prestation car ils ont tous réussi leur examen avec succès. Un grand bravo à tous.

Le 29, 30 et 31 janvier 2016 : championnat de France juniors/séniors et coupe de France vétérans à Clermont-Ferrand. Tristan, catégorie séniors perd en quart de finale après un combat très serré où il n'a pas démerité, Fabien et Fabienne, tous deux

Tous les enfants peuvent être satisfaits de leur prestation car ils ont tous réussi leur examen avec succès.

en catégorie vétérans ont aussi tout donné. Fabien perd à son deuxième combat et Fabienne se classe en première position sur le podium obtenant une médaille d'or.

Médailles d'argent

Le 7 février 2016 : coupe de région minimes et coupe de France juniors/séniors à Montpellier. Sarah catégorie minimes se classe deuxième en décrochant une médaille d'argent. Sandro et Tristan, catégories séniors décrochent une médaille d'argent, Eva catégorie juniors gagne une médaille d'argent et Fabienne catégorie vétérans une médaille d'or.

Le 14 février 2016 : criterium régional technique à Leucate, sous l'œil observateur de Nguyen Bah

Thanh, entraîneur de l'équipe de France. Sarah remporte la médaille de bronze en minimes rouge, Cloé remporte la médaille d'or en benjamines rouge et la médaille d'argent en benjamines bleu

Coup de pied sauté

Le 20 et le 21 février 2016 : compétition à Montpellier, organisé par le 3MTKD. Le samedi 20 compétition avec plastron électronique, quatre participants qui ont tout donné de bons résultats.

Raphael catégorie cadets remporte une médaille de bronze, Cloé catégorie benjamins reçoit une médaille d'argent, tous deux du club d'Uchaud et Florentin catégorie benjamins gagne une médaille de bronze, Emilie catégorie minimes obtient une médaille d'argent, eux deux du club de Boisseron. Le lendemain, dimanche

21 février, compétition classique avec plusieurs épreuves : coup de pied sauté, parcours chronométré et combat sans touche. Cette deuxième journée de compétition a rassemblé seize participants dont le nombre de médailles est honorable, à savoir un total de 25 médailles : quatre en or, onze en argent et dix en bronze. Un grand bravo à tous et toutes.



LE CLUB FRANÇAIS DU CYCLO SPORT

Fondée en 1988, cette association à la vocation de préserver et d'aider à la restauration des cyclomoteurs dont la cylindrée est limitée à 49,99 cm³. De par son originalité, ce club héraultais se fait rapidement connaître à l'échelon national puis international avec 230 adhérents européens en l'an 2000. Le CFCS participe régulièrement à des salons et des expositions comme Paris, Orléans, Dijon, Nîmes, Avignon. Il propose également des balades surtout dans le Sud avec une manifestation qui se déroulera au départ d'Uchaud le 26 juin 2016 où le CFCS proposera ses machines en collaboration avec la Pédale d'antan. Fort de 170 adhérents, ce club a son siège social à Uchaud depuis 2015. Vous pouvez contacter son président Gérard Giraud au 06 11 64 60 08 cfcs@cfcs50.com Bulletin trimestriel sur site internet www.cfcs50.com

ASSOCIATION LA PÉDALE D'ANTAN

Un programme chargé pour la Pédale d'antan

C'est ce vendredi 12 février que s'est déroulée l'assemblée générale de la Pédale d'antan devant Nicolas Meizonnet, conseiller départemental du canton de Vauvert, Maryan Bonnet maire d'Uchaud ainsi que le nouvel adjoint aux associations Jean-Louis Ettinger. Une association de vélos anciens dont la renommée nationale voire internationale n'est plus à démontrer et qui met à l'honneur la commune à chacune de ses manifestations ou par les 62000 visites du site internet de cette association.

Une dynamique et un succès qui tiennent aux liens d'amitiés et de plaisir que les 57 adhérents ont tissés tout au long de ces 14 années de vie associative comme l'a souligné le président André Cormier, reconduit à son poste pour 2016. Une vie associative bien remplie au cours de l'année passée qui a compté une quinzaine de manifestations dont des nouveautés comme le défilé à Octon, une commune située à coté du lac de Salagou, fréquentée par des hippies qui furent enthousiastes devant ces moyens de locomotion écologiques d'un autre temps.

Des projets

2016 ne sera pas en reste avec 12 manifestations au programme dont 3 premières : la fête du vélo à Grand-Combe, un défilé à la fête 1900 de Saint-Rème (07) et les fêtes provençales à Marignane (13). L'autre fait marquant pour 2016 sera bien le jumelage avec le club français du cyclo sport, association nationale qui regroupe le petit monde de la moto ancienne et dont le siège social vient de s'établir à Uchaud. Le point d'orgue de cette saison 2016 sera bien le 14^e salon de la Pédale d'antan qui se tiendra du 11 au 24 mars dans le hall de la mairie d'Uchaud. L'exposition permettra d'admirer les « ancêtres » qui vont du grand bi Rudge au tricycle Rotary, les vélos des enfants et le coin qui associera un vélo à un métier. Une exposition sur les avertisseurs sonores en séduira plus d'un. La traditionnelle course, plutôt promenade, de vélos anciens Uchaud-Bernis- Uchaud se déroulera le dimanche 13 mars en collaboration avec « les amis de Bernis ». Le départ sera donné à 9h30 devant la mairie. Les inscriptions se prennent au 04 66 71 23

00 ou au 06 84 23 55 21 pour tous ceux qui ont un vélo ancien et qui seront costumés à l'ancienne. Une assemblée générale qui se termina dans la bonne humeur par un repas gourmand préparé par le traiteur local, La Toque gourmande.



CLUB DE L'AMITIÉ

40 ans du Club de l'amitié d'Uchaud



Au Club de l'amitié, l'année 2016 a démarré officiellement le 28 janvier avec l'assemblée générale, suivie dans la même journée par la célébration du 40^e anniversaire de sa création. En effet le 11 février 1976, le Dr Liotard inaugurerait la première réunion pour la constitution d'un conseil d'administration et le choix des membres du bureau.

Le club prit le nom de « Club de l'Amitié » et devient opérationnel le 18 février 1976 après son inscription au « Journal Officiel ».

Après quelques difficultés pour trouver un président, Mme Vidal est élue, place qu'elle a occupée de février 1979 à février 1985. Mme Suzanne Renard lui succède jusqu'en mars 1995, puis Mme Jacqueline Sarran jusqu'en mars 2005 et enfin Mme Berjon jusqu'en mars 2014 où elle doit quitter la présidence pour raison de santé. A cette date Mme Sarran reprend du service.

Autre moment important de ce jour 28 janvier 2016 l'élection des membres du conseil d'administration qui devait élire le bureau à savoir : présidente Mme J. Sarran, Vice-Présidente : M. Rigaud, secrétaire Mme J. Martinez, secrétaire adjointe Mme S. Valentin, trésorier M. G. Cannière, trésorier adjoint : Mme S. Léonard.

Ce jour là, sur des tables bien décorées, un très



bon repas fut servi par notre traiteur local « La Toque Gourmande » et animé par les « Papillons de nuit » nos musiciens locaux, sans oublier le superbe gâteau représentant l'église d'Uchaud fabriqué par un membre du Club. Et tout cela mis en place et orchestré par notre animateur maison « Gérard ». Il y eut même des cadeaux pour les plus anciens adhérents et chaque participant reçut une rose en souvenir de cette journée et un verre décorée au logo de la Mairie et offert par la municipalité. Bonne continuation pour cette année 2016 ; il y aura encore des surprises....

Surprise du jour, le superbe gâteau représentant l'église d'Uchaud préparé par un membre du club.

CERCLE DE LA PENSÉE RÉPUBLICAINE Abolition des privilèges

C'est le 16 février dernier que s'est déroulée notre deuxième manifestation historique, dans le cadre du cycle de nos conférences sur le thème de la Révolution française. Après « la prise de la Bastille » c'est un événement capital de cette révolution « la nuit du 4 août 1789 ou l'abolition des privilèges » qui a été abordé par monsieur Bergougnoux notre conférencier devant une nombreuse assistance très intéressée par le sujet. Trois parties furent abordées, le poids de la dette, les tentatives de réforme et enfin l'abolition des privilèges. De captivantes questions s'en sont suivies, suite à beaucoup de similitudes découvertes entre cette époque et la nôtre. Comme nous l'avions promis nous avons pu présenter deux de nos membres revêtus de costumes d'époque, un sans culotte et une tricoteuse. Merci à eux et surtout à la couturière qui a accompli un travail important dans la recherche des costumes et surtout dans l'élaboration de celui des fameuses tricoteuses, spectatrices qui s'installaient au pied de la guillotine pour voir tomber les têtes des condamnés tout en tricotant. Le pot de l'amitié a clôturé cette session dans une bonne ambiance de personnes aimant l'histoire. Notre prochaine manifestation aura lieu le 18 juin prochain sur le thème « la fuite du roi Louis XVI à Varennes », un épisode rocambolesque de l'histoire de France, où à quelques heures près, toute l'histoire de la Révolution française aurait été modifiée, épisode à ne pas manquer.





AMIS SANS FRONTIÈRES

La reine a été trouvée chez les tricoteuses

Les tricoteuses d'amis sans frontières s'étaient réunies au foyer ce 20 janvier pour une galette des rois studieuse. En effet, nos 22 tricoteuses et leurs 2 soutiens masculins eurent du mal à lâcher leurs aiguilles pour tirer les rois, ou plutôt les reines.

Le maire Maryan Bonnet ainsi que le 1^{er} adjoint Daniel Pujolas avaient fait le déplacement pour honorer de leur présence ce moment convivial et studieux. Ils ne purent que constater le travail accompli par ces tricoteuses infatigables qui pourvoient 4 maternités et 5 foyers médicaux sociaux en layettes et autres lainages de première nécessité.

Une action honorable pour des dizaines de familles du Gard pour qui ces cadeaux sont vitaux.

Monique Gerbon, la responsable des Amis Sans frontière de la région d'Uchaud réitère ses demandes à la population pour collecter des chutes de laines, des aiguilles à tricoter, des boutons ou du fil de couture. Elle se déplace au domicile des généreux donateurs qui ne peuvent pas se déplacer. Elle peut être contactée au 04 66 71 27 91.

Les tricoteuses d'Uchaud ont fait une démonstration de tricot au magasin Zeeman de Nîmes. Fort bien accueillies, elles ont récolté une centaine de pelotes de laine, ainsi que des petits vêtements de bébé qui iront pourvoir les maternités nîmoises. Journée mondiale du tricot : samedi 4 juin au parc Jean Saunier.



ADPAED LES NOUVEAUX TOUCHÉS AU CŒUR

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le 27 janvier dernier le décès de notre amie et collègue, Magali Dimeur, née Pujolas, assistante maternelle de l'Association professionnelle d'accueil d'enfant à domicile (ADPAED). Magali était une femme très estimée, toujours souriante, discrète et impliquée dans la vie associative d'Uchaud au sein de l'ADPAED dont elle était membre depuis 2004, puis trésorière depuis 2010 et secrétaire de 2013 à ce jour. Magali nous ne t'oublierons jamais et te remercions pour toutes ces belles années à tes côtés. Par ces quelques mots je voulais rendre hommage à Magali et adresser à son mari Bruno, sa fille Blandine, ses parents et ses proches nos plus sincères condoléances. K. Carretero, présidente de l'ADPAED

ANCIENS COMBATTANTS

Retrouvailles des anciens combattants d'Uchaud et de Gallargues

Répondant à l'appel de leur président les anciens combattants, leurs épouses, les veuves et sympathisants se sont réunis ce samedi au foyer municipal d'Uchaud pour leur assemblée générale annuelle.

Après les avoir remerciés d'être venus en nombre, et salué le maire de Gallargues-le-Montueux et son premier adjoint, le président Gérard Péroni a rendu hommage aux disparus de l'année, puis a salué les membres de Gallargues-le-Montueux qui après dissolution de leur association, ont rejoint celle d'Uchaud.

L'association est donc désormais celle des Anciens Combattants d'Uchaud et de Gallargues-le-Montueux. Nous partagerons désormais les cérémonies traditionnelles entre Uchaud et Gallargues-le-Montueux. Il sera fait appel aux bonnes volontés pour offrir des places en covoiturage.

Le président qui a salué les petites mains dévouées qui ont confectionné le nouveau drapeau, s'est félicité de la participation aux manifestations de l'année comme le repas de cohésion pour l'anniversaire des 30 ans de l'association.

De même le maximum de présents est souhaité aux commémorations, comme ce fut le cas pour les cérémonies du 11 novembre avec le concours d'élèves et de parents notamment.

Le rapport financier du trésorier, confirmé par le vérificateur aux comptes, M. Laurent, qui a souligné leur parfaite régularité, a été approuvé à l'unanimité, de même qu'un nouveau montant des cotisations pour 2017. Le bureau qui avait démissionné dans son ensemble, pour se soumettre à nouveau au vote, a



été reconduit lui aussi à l'unanimité des membres, Avec notamment Gérard Péroni, président, Édouard Souilla vice-président, Jean-Pierre Martinez trésorier et Liliane Souilla secrétaire et un responsable des cérémonies : Guy Marchal. Après avoir répondu aux questions, comme celle qui porte sur un nouvel emplacement éventuel pour le monument aux morts d'Uchaud, le président a clôt l'assemblée et convié l'assistance à un apéritif dînatoire, suivi du tirage des rois.

PEINTURE

La tauromachie de Manuela a séduit

C'est ce vendredi 29 janvier qu'a eu lieu le vernissage de l'artiste peintre Manuela Courtial, signant ses œuvres de son prénom, Manuela. Une exposition toute teintée des couleurs du Sud où la tauromachie, la bouvine et les ensembles floraux se déclinaient en couleurs chaudes.

Travaillant aussi bien à l'huile qu'au pastel et à l'aquarelle, Manuela Courtial est une artiste confirmée. Cette artiste espagnole madrilène a étudié à l'Ecole Nationale des Beaux arts de Madrid avant de se lancer dans une carrière professionnelle auréolée de nombreux prix. Son travail figuratif est toujours un plaisir pour les yeux et lui a valu de nombreux prix décernés par des publics enthousiastes. Sa carrière la conduisit en Nouvelle Calédonie (1980) où elle reçut notamment un 1er prix d'aquarelle au salon des armées de Nouméa. Après un passage en Charente Maritime où elle excella dans les marines, elle se concentra sur sa région d'adoption, la Provence.

Elle se fixe avec sa famille à Caissargues dont elle est le professeur de son école de dessin-peinture jusqu'en 2012. Les traditions et les couleurs de cette région provençale, proches de son Espagne natale, lui permirent de s'exprimer sur la bouvine, la tauromachie, les arlésiennes dont elle réalise des toiles hautes en couleur et riche en détails.

Son exposition qui se termina le 26 février dans le hall de la mairie fut un réel succès.



MUSIQUE

Le Grand chœur alésien fait vibrer le temple



Sur invitation de la commission de la culture de la commune, le Grand chœur alésien s'est produit pour la 2^e année consécutive au Temple d'Uchaud samedi 23 janvier. Un concert haut en couleur qui balaya le répertoire classique et sacré dans un 1er temps et qui fut chanté par le petit chœur composé de 22 choristes. La 2e partie reprit les chansons populaires françaises et internationales que chacun put fredonner à sa guise, la voix couverte par la générosité vocale du grand chœur composé de 32 choristes. Le Grand chœur alésien est dirigé de longue date par Anne-Marie Gautun, Grand Chœur qu'elle a créé en 2005 après qu'elle eut créé et dirigé « Opus 4 » un chœur classique qui évolue à l'école de musique d'Alès.

Présidé par André Jean, le Grand chœur alésien a pour objectifs « d'allier l'harmonie des voix par une

qualité de technique vocale indispensable, à l'harmonie des chœurs ». Un vaste défi que ses 35 choristes relèvent avec l'aide de la pianiste Vanessa Galtier-España fidèle du chœur depuis ses débuts et qui est professeur de piano à l'école de musique de Vézenobres.

Faire revivre le patrimoine architectural

Le Grand chœur alésien a également pour objectif de faire vivre ou revivre des lieux architecturaux remarquables comme les églises, les abbayes et les temples. Une initiative saluée par Daniel Pujolas et Anica Martinez pour qui le temple de la commune est le lieu rêvé pour produire une chorale. Une après-midi réussie avec un public venu en nombre de tout le département pour écouter et se recueillir aux sons de musiques qui ont bercé notre enfance.

PRÉVENTION

La chenille processionnaire

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Le papillon qui est la forme «adulte» de la chenille, éclos durant l'été entre juin et septembre selon le climat. Les papillons sont nocturnes et ne vivent généralement pas plus d'une nuit. Le papillon est gris avec des motifs noirs et des taches blanchâtres. Cet insecte est connu pour le mode de déplacement de ses chenilles en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres.

Risques pour l'homme et les animaux

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous même (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux. Ces poils, très légers et fragiles, se détachent très facilement dès que la chenille est inquiétée ou excitée et peuvent être emportés par le vent. Lorsque le poil se brise, dès le premier contact, la substance urticante et allergisante qu'il contient, la « thaumetopoeïne », se libère provoquant des démangeaisons très vives. Ces irritations se caractérisent par des érythèmes ou des éruptions prurigineuses accompagnées parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les œdèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques. Les poils sont très présents dans les nids définitifs puisque

deux mues y sont effectuées et peuvent rester urticants pendant plusieurs années s'ils sont préservés de l'humidité. Les symptômes cliniques présentés en cours d'une exposition directe ou indirecte aux chenilles processionnaires sont multiples.

En cas de contact avec la peau : apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons ; la réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi sur d'autres parties du corps ; les poils urticants se dispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements.

En cas de contact avec les yeux : développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants).

En cas d'inhalation : les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.

En cas d'ingestion : inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hyper salivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

Une personne qui a des contacts répétés avec la chenille processionnaire, présente des réactions qui s'aggravent à chaque nouveau contact.

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restants de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes. Dans un premier temps, ils



couinent car ils ont mal, se mettent à baver, la langue gonfle et présente des tuméfactions avec un durcissement assez inquiétant. Sans soins, la langue peut virer au sombre voire violet, et une nécrose peut occasionnellement se produire. Une partie de la langue peut tomber. Une action rapide du vétérinaire est vitale. Si les premiers soins consistent en anti-inflammatoires et histaminiques puissants, parfois des antibiotiques, de l'héparine, perfusions, etc., au stade de nécrose l'amputation de ce bout de langue doit parfois être envisagée.

Plusieurs techniques de lutte

Attention ! Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles. Il est dangereux de manipuler un nid, même vide. Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger. La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes. **Traitement phytosanitaire biologique (aérien**

ou terrestre) et/ou chimique: appliquer un traitement avec un insecticide. **Lutte mécanique :** couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids. **Piégeage par confusion sexuelle :** utiliser une phéromone de synthèse comme leurre : les pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles de la processionnaire. **Lutte biologique :** favoriser l'implantation des prédateurs

et parasites : nichoir à mésange... Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année. Si ces chenilles représentent un danger sérieux pour les enfants, les personnes allergiques, les chiens et les chevaux, il faut néanmoins relativiser et ne pas aller jusqu'à abattre son arbre. Il faut s'en accommoder et prendre les mesures pour s'en protéger.

ÉTAT-CIVIL

**Nous présentons
nos condoléances
aux familles
et amis de :**

COUVE Marlène
épouse ROUSSEL
le 05 janvier 2016

PELLECUER Gilda
le 19 janvier 2016

PUJOLAS Magali
épouse DIMEUR
le 27 janvier 2016

ADOUL Simone veuve
DELICHIÈRE
le 02 février 2016

PRÊTRE Pascal
le 07 février 2016

THOMAS Alain
le 08 février 2016

PRIVÉ Gérard
le 08 février 2016

GAUTIER Yves
le 16 février 2016

RIMO Jean-Pierre
le 16 février 2016

NAISSANCES

MERIT Jonas
le 22 décembre 2015

PERINO Guilhem
le 22 décembre 2015

BASCUNANA Kilyan
le 01 janvier 2016

VALIS Noélie
le 15 janvier 2016

KHAFI Lina
le 15 janvier 2016

TASSIER Camille
le 20 janvier 2016

NOTO Gabriel
le 25 janvier 2016

FRIMAT Evan
le 28 janvier 2016

MORATA BONDORD
Diego
le 05 février 2016

AL ABDELLAOUI
Kahil
le 10 février 2016

FUSTER Nathan
le 13 février 2016

MOURGUE Raphaël
le 14 février 2016

PERMANENCES ET N° UTILES

ÉLUS D'UCHAUD

prise de rendez-vous
04 66 71 11 75

Maire

Maryan Bonnet

Uniquement sur ren-
dez-vous le vendredi.
1er adjoint aux affaires
scolaires et culture et

Correspondant défense :

Daniel Pujolas
Uniquement sur
rendez-vous tous les
matins.

2e adjoint aux affaires sociales

Christelle Blais
Uniquement sur ren-
dez-vous le mercredi
matin.

3e adjoint aux associations sport et jeunesse

Jean-Louis Ettinger
Uniquement sur ren-
dez-vous

Conciliateur de justice

Marcel André
reçoit 2 jeudis
après-midi par mois
de 15h à 18h sur
rendez-vous :
04 66 71 11 75.

NOTAIRES

Le dernier mercredi
du mois de 15h à 16h,
sans rendez-vous et
anonyme en mairie.
Assistants sociales
Prendre rendez-vous
auprès du secrétariat
du centre médico-so-
cial de Vauvert au
04 66 73 10 50.

Député du Gard

Me. Gilbert Collard
Téléphone :
04 66 71 21 07
11 bis avenue des
Anciens Combattants
30470 Aimargues
www.gilbertcollard.fr

NUMÉROS UTILES

Pompiers d'un fixe :
18

D'un portable :
112

SAMU / SMUR
15

**Communauté de
communes**

04 66 35 55 55

**ERDF Languedoc-
Roussillon**

08 10 05 87 14

GRDF

08 00 47 33 33

Lyonnaise des eaux
09 77 40 94 43

Edgard transport
08 10 33 42 73

La Poste d'Uchaud
04 66 71 74 70

**Centre des finances
publiques de Nîmes**

04 66 36 56 33

Trésorerie de Vergèze
04 66 35 03 33

**Préfecture du Gard
(standard)**

04 66 36 40 40

**Pharmacies de garde
(nuits, week-end et
jours fériés) :**

Prendre contact avec
La gendarmerie de
Bernis
04 66 71 39 10

**Police Municipale
Intercommunale**

04 66 53 25 51

Consulter les sites :
[www.ars.languedo-
croussillon.santé.fr](http://www.ars.languedo-
croussillon.santé.fr) et
www.objectifgard.com



NOUVELLE CARTE DE BIBLIOTHÈQUE
 Suite aux changements d'horaires de la bibliothèque, pensez à ramener votre ancienne carte ainsi qu'une photo afin de créer votre nouvelle carte d'adhérent.

CENTRE MÉDICOSOCIAL
 Attention ! Changement d'adresse de votre centre médico social de Vauvert : Il est situé désormais au 9 av. Maurice Privat, 30600 Vauvert.
 Tél. : 04 66 35 77 80
 Tél des assistantes sociales : 04 66 35 77 88

CROTTE DE CHIEN
 La place de l'église est à peine inaugurée que les graviers roses au pied des massifs et des arbres sont souillés par des crottes de chien ! Ces incivilités choquent la population qui est fière de leur place rénovée et déplore que les maîtres des chiens n'aient pas la présence d'esprit de ramasser les excréments de leur bête. Bientôt, des verbalisations vont être dressées aux contrevenants, par le biais des caméras de surveillance.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s
 de la Communauté de Communes Rhôny Vistre Vidourle

Adresse du RAM :
 Rue Victor Hugo
 30310 Vergèze
 Tel : 04-66-88-42-28
 Mail : ram@crrvv.fr

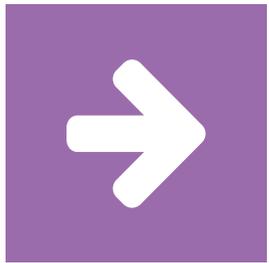
Adresse administrative :
 CC Rhôny Vistre Vidourle
 2, avenue de la Fontanisse
 ZAC Pôle Actif
 30660 Gallargues-Le-Montueux

La responsable Sandrine Reynier-Valat est à votre disposition pour vous accueillir et vous renseigner du lundi au vendredi.

ENCOMBRANTS ET DECHETS DE JARDIN

RAPPEL des conditions pour bénéficier de ce service : personnes âgées de plus de 65 ans ; personnes handicapées sans restriction d'âge ; personnes à mobilité réduite vivant seule.

	Clôtures des inscriptions	Dates du ramassage
Juin	Jeudi 26 mai	Lundi 6 juin
Juillet	Jeudi 30 juin	Lundi 4 juillet
Août	Jeudi 28 juillet	Lundi 1 août



ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE DE UCHAUD

Nous vous offrons la possibilité de vous faire connaître gratuitement par l'intermédiaire du magazine municipal. Transmettez à la mairie ou par mail une carte de visite pour une parution. communication@ville-uchaud.fr

Par ailleurs, la mairie souhaite mettre à jour le répertoire des artisans et commerçants de Uchaud. Elle vous invite à envoyer le nom de votre société, l'activité et coordonnées à l'accueil de la mairie : accueil@ville-uchaud.fr ou en déposant une carte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

BRISARD RC
 multi services
 HABITAT & MOBIL HOME
 TOUS TRAVAUX INTERIEUR & EXTERIEUR
 BRICOLAGE DIVERS

11 rue des FONTETTES 30600 UCHAUD
 TEL:06-73-77-91-02
brisardrcnc@yahoo.com
 N° SIRET:808784144.00012

Pierre Naturel
 La décoration au naturel

SALLE EXPOSITION DE 250 m²
 155 avenue Robert de Joly - 30620 UCHAUD - 04 66 00 64 55
 Vente de Dallage en Pierre Naturelle
www.pierrenaturel.com

Isa Beauty
 Soins et vente de cosmétiques à domicile
 Parfums, bien-être, bijoux Elsa Silver Argent
 Page FB : [isa.michaux.frederic.m](https://www.facebook.com/isa.michaux.frederic.m)
 07 68 49 30 23

Isabelle Michaux
 Coach-Beauté
isabelle.b.michaux@live.fr

FOCUS SERVICES TECHNIQUES



Les services techniques ont été grandement sollicités ces 2 derniers mois. En effet, ils se sont occupés de remettre en état les espaces verts en ce début de printemps précoce. Ceci ne les a pas empêché de nettoyer la place du château délaissée depuis un certain temps, de ragréer le chemin qui mène au stade et de réaliser un nouveau parking rue de l'amandier en débroussaillant la bande boisée de RFF.

Parole du groupe majoritaire

Chères Uchaudoises et chers uchaudois,
Nous voici au terme de deux années de mandat. Une bonne partie de nos promesses de campagne a déjà été tenue : place de l'église et avenue Robert de Joly (1ère tranche), distributeur de billets, étanchéité du château d'eau, menuiseries des façades des écoles, toilettes gymnase et école, sécurité (voisins vigilants, caméra, agents supplémentaires...), festivités, personnels, etc... Toutes ces actions sont financées sans emprunt ni augmentation des impôts, mais, simplement en gérant mieux fonctionnement et investissement, et en demandant des subventions ! Une grande partie des habitants nous le disent : le village change, ça se voit, c'est bien ! Cela nous conforte dans notre projet malgré les accros internes : un conseiller, qui a fait un gros travail pour les foires et marchés, a eu, lui, le courage de démissionner ! Un autre s'est « désolidarisé » de la majorité et a rendu ses délégations d'adjoint. Il est vrai que, lorsqu'on est élu, on doit avoir un comportement digne d'un élu de la République, c'est-à-dire :

Respecter ces concitoyens, élus ou pas, en tout lieu,
Faire l'effort de comprendre comment fonctionne un service public, avec ses procédures et ses contraintes, puis respecter ce fonctionnement,
Etre capable de travailler en équipe tout en faisant passer ses intérêts personnels au second plan au profit de l'intérêt général.

On ne peut pas être au courant de tout et décider de tout ! Il y a des commissions d'élus qui travaillent sur ces dossiers et il faut faire confiance à ces commissions ! Enfin, il est nécessaire de contrôler ses émotions et ses propos. Un exemple : lors du conseil municipal du 25 février, cette personne a dit : « Le cadran solaire de l'église, des années 1850, alors qu'on est au XXIème siècle, quel intérêt pour les uchaudois ? ». Cette question, naïve et irréfléchie, remet en cause toute la politique de transmission, de protection et de mise en valeur du patrimoine mise en place depuis les hommes préhistoriques qui dessinaient sur les parois des cavernes ! Qu'un élu puisse poser cette question est simplement sidérant ! L'égoïsme et l'égoïsme sont les ennemis des élus de village. Nous n'avons pas cette façon de faire, c'est tout l'opposé et nous continuerons d'avancer, pour le bien de tous, sans intérêt personnel !

Uchaud avenir

Chères Uchaudoises, chers Uchaudois,
Vous êtes de plus en plus nombreux à nous témoigner votre intérêt à la lecture de notre bulletin. Le dernier a été particulièrement apprécié et nous vous remercions de votre soutien. En effet, l'expression démocratique exige que l'information publique au sein de notre commune ne se résume pas à un message à sens unique et il est de notre devoir de diffuser notre propre analyse de l'actualité locale. Or la rubrique de ce présent bulletin et les conditions d'édition ne permettent pas de le faire correctement. Car les sujets ne manquent pas et de plus en plus d'Uchaudois nous font part régulièrement de leurs interrogations. Il est donc légitime que nous puissions les informer - sur la base d'éléments toujours quantifiables et vérifiables - même si cela dérange. Car la situation économique et financière du village est réellement préoccupante. Nous avons depuis deux ans de mandature, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur les conséquences néfastes de diverses prises de décision. Aujourd'hui, certains semblent ouvrir les yeux. Les rangs de la majorité se fracturent de plus en plus, signe que la politique menée depuis le début du mandat est contestée, non seulement par l'opposition, mais par ceux-là même qui l'ont proposée, votée et conduite !

Loin des querelles de personne et des luttes d'influence, nous continuerons pour notre part à œuvrer en concertation, avec pour seuls objectifs, l'avenir de la commune et l'intérêt des Uchaudois.
Joffrey LEON, Florence FERRER, Jacques NOE, Agnès ROY, Gérard PERONI, Christian Plessard.

Liste Uchaud Fait Front : RBM/FN



AGENDA

3 AVRIL

Théâtre « t'es pas cap sur scène » : qui interprète « la cage aux poules »

16 AVRIL

Journée taurine au bar restaurant O Kfé 2C

22 AVRIL

Printemps des aînés 14h30 salle multiculturelle

1 MAI

2^e salon octavum multicollecion salle multiculturelle

14 MAI

Journée taurine place des arènes

3 JUIN/31 AOÛT

Expo photo club Calvisson, hall de la mairie, vernissage 18h30 vendredi 3 juin

4 JUIN

Journée mondiale du tricot 14h00 parc jean saunier

29 MAI

Vide-grenier Lou Vovo parvis SMS

17 JUIN

Fête école maternelle

18 JUIN

Fête de la musique okfé2c

24 JUIN

Fête de l'école élémentaire

1 JUILLET

Ballade contée repas partagé et contes aux arènes 18h00

9 JUILLET

Cinéma en plein air aux arènes 21h00

13 JUILLET

Fête nationale course de nuit, retraite aux flambeaux avec départ des arènes 22h45 et feu d'artifice. 23h00

9 AOÛT

Expo photo Cathy Tabusse et Monique Benoit hall de la mairie

11 AU 15 AOÛT

Fête votive

25/26 AOÛT

Science tour avec les petits débrouillards

17 SEPTEMBRE

Journée taurine au foyer communal

18 SEPTEMBRE

Journée du patrimoine, contes au lavoir